

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Regional Manager/Real Property
Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

INVITATION TO TENDER
APPEL D'OFFRES

**Tender To: Public Works and Government Services
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

Title - Sujet Hamilton, ON Burlington Lift Bridge	
Solicitation No. - N° de l'invitation EQ754-150756/A	Date 2014-08-13
Client Reference No. - N° de référence du client r.012641.001	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$PWL-037-1943
File No. - N° de dossier PWL-4-37039 (037)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-10-07	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dhillon, Ambreen	Buyer Id - Id de l'acheteur pwl037
Telephone No. - N° de téléphone (416) 590-8259 ()	FAX No. - N° de FAX (416) 512-5862
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Burlington Lift Bridge Beach Blvd Hamilton, ON L8H 6Z9	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-150756/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.012641.001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37039

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1037

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

CE BESOIN COMPORTE DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'instruction particulière IP14 "Exigences relatives à la sécurité" et la Condition Supplémentaire CS01 "Exigences relatives à la sécurité, lieu de sauvegarde des documents".

SOUMISSIONS À DEUX ENVELOPPES

Les soumissions doivent être présentées respectant un processus à « deux enveloppes ». Consulter l'IP06 aux Instructions particulières aux soumissionnaires.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

TPSGC limite la responsabilité de première partie de l'entrepreneur pour les travaux effectués dans les édifices bas, les édifices en hauteur ou les édifices patrimoniaux. Voir les modifications à la CG1.6 « Indemnisation par l'entrepreneur » de la R2810D aux conditions supplémentaires.

APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS

Dans son Plan d'action économique de 2013, le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Vous référer à IP15

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Introduction
IP02	Dispositions relatives à l'intégrité, renseignements connexes
IP03	Documents de soumission
IP04	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP05	Visite obligatoire des lieux
IP06	Livraison des soumissions
IP07	Révision des soumissions
IP08	Ouverture des soumissions / Évaluation
IP09	Établissement de la soumission
IP10	Fonds insuffisants
IP11	Compte rendu
IP12	Période de validité des soumissions
IP13	Documents de construction
IP14	Exigences relatives à la sécurité
IP15	Initiative de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Construction de Défense Canada pour l'embauche d'apprentis
IP16	Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2014-06-26)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site WEB;

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IG01	Dispositions relatives à l'intégrité - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise - approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indu

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01	Exigences relatives à la sécurité
CS02	Limitation de la responsabilité
CS03	Condition d'assurance
CS04	Evaluations et dommages résultant d'un retard dans l'achèvement des travaux

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 Identification du projet
SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
SA03 Offre
SA04 Période de validité des soumissions
SA05 Acceptation et contrat
SA06 Durée des travaux
SA07 Garantie de soumission
SA08 Signature

APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

APPENDICE 2 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET OU PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

APPENDICE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

APPENDICE 4 - ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

ANNEXE A - LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

ANNEXE B – ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE C- RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 INTRODUCTION

1. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) à l'intention de faire appel à un entrepreneur pour assurer les services de construction selon les modalités exposées dans la présente invitation à soumissionner
2. On demande aux soumissionnaires qui donnent suite à cette invitation de présenter une soumission détaillée complète (se référer à l'IP06 "Livraison des soumissions") qui portera sur les qualifications, l'expérience et l'organisation du soumissionnaire (enveloppe 1 "qualifications"), ainsi que sur les prix et les conditions proposées (enveloppe 2 "prix").

IP02 DISPOSITIONS RELATIVES A L'INTEGRITE – RENSEIGNEMENTS CONNEXES

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article IG01, Dispositions relatives à l'intégrité - soumission des générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2014-06-26). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

IP03 DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents suivants constituent les documents de soumission:

1.
 - a. Appel d'offres - Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires;
 - c. Instructions générales aux soumissionnaires R2710T (2014-06-26)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IP04 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP05 VISITE OBLIGATOIRE DES LIEUX / CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

1. Visite obligatoire des lieux

Une visite des lieux est fixée le 9 septembre 2014 à 10h. Les soumissionnaires intéressés doivent se présenter dans le stationnement à proximité du pont levant de Burlington, à Hamilton (Ontario).

Pour ce projet, la visite des lieux est **OBLIGATOIRE**. La signature du représentant du soumissionnaire sera requise sur le formulaire de présence sur les lieux de la visite. Les propositions des soumissionnaires n'ayant pas signé le formulaire susmentionné seront rejetées.

Les visiteurs devront obligatoirement porter des équipements de protection de la santé et de la sécurité.

2. Conférence des soumissionnaires

Une conférence des soumissionnaires aura lieu au pont levant de Burlington le 9 septembre 2014. Cette conférence commencera immédiatement après la visite des lieux.

Dans le cadre de la conférence, on examinera la portée du besoin précisé dans la demande de soumissions et on répondra aux questions qui seront posées. Il est recommandé que les soumissionnaires qui ont l'intention de déposer une soumission assistent à la conférence ou y envoient un représentant.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante avant la conférence pour confirmer leur présence. Ils devraient fournir à l'autorité contractante, par écrit, une liste des personnes qui assisteront à la conférence et des questions qu'ils souhaitent y voir abordées, au moins 2 jours ouvrables avant la conférence.

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence des soumissionnaires sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

IP06 LIVRAISON DES SOUMISSIONS

L'article IG09 de R2710T est remplacé par ce qui suit:

1. Les soumissions devront être présentées en respectant un processus à « deux enveloppes » selon lequel le soumissionnaire présente le Formulaire de qualifications ainsi que tout autre document exigé dans une première enveloppe et le Formulaire de soumission et d'acceptation ainsi que tout autre documents exigé dans une deuxième enveloppe. Les deux enveloppes doivent être jointes et cachetées ensemble dans une troisième enveloppe, l'enveloppe de soumission. Toutes les enveloppes sont fournies par le soumissionnaire.

2. L'enveloppe de soumission doit être adressée et présentée au bureau désigné sur la page frontispice « Appel d'offres » pour la réception des soumissions. Elle doit parvenir à ce bureau au plus tard à la date et à l'heure indiquée pour la clôture des soumissions. Avant de présenter sa soumission, le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe de soumission :
 - a. numéro de l'invitation;
 - b. le nom du soumissionnaire;
 - c. l'adresse de retour; et
 - d. l'heure et la date de clôture.
3. Le Formulaire de qualifications ainsi que tout autre document exigé doit être joint et cacheté dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe :
 - a. ENVELOPPE 1 - QUALIFICATION;
 - b. numéro de l'invitation; et
 - c. nom du soumissionnaire.
4. Le Formulaire de soumission et d'acceptation ainsi que tout autre document exigé rempli doit être joint et cacheté dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe :
 - a. ENVELOPPE 2 - PRIX;
 - b. numéro de l'invitation; et
 - c. nom du soumissionnaire.
5. La livraison correcte des soumissions dans les délais prescrits est la responsabilité exclusive du soumissionnaire.

IP07 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le 416-512-5862

IP08 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public lors du dépôt de soumissions. Seulement une liste des noms d'entreprises ayant déposés sera dresser et lu à haute voix.
2. Enveloppe 1 - Qualification - Sera ouverte en privé : cette enveloppe sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. L'évaluation sera faite selon une note de passage ou d'échec/ou de pointage. Cette étape sera franchie seulement si le soumissionnaire satisfait aux exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission. L'enveloppe 2 sera retournée au soumissionnaire sans qu'elle n'ait été ouverte.

3. Une date d'ouverture de l'enveloppe 2 - Prix - sera établi et les entrepreneurs ayant déposé seront invités à assister.
4. Enveloppe 2 - Prix - L'enveloppe 2 sera évaluée selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
5. L'entrepreneur ayant fourni la soumission recevable la plus basse sera recommandée pour l'octroi du contrat.

IP09 ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la soumission d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

IP10 COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

IP11 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP12 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP12 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a. poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b. annuler l'appel d'offres.
4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP12 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence deux seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP13 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

1. À la date de clôture des soumissions, le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée à la CS01. Tout manquement à se conformer à cette exigence rendra la soumission irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
2. Les membres du personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que tout sous-traitant et les membres de son personnel, qui effectueront quelque partie que ce soit des travaux durant l'exécution du contrat subséquent doivent aussi se conformer aux exigences obligatoires en matière de sécurité du contrat subséquent tel qu'indiqué à l'article CS01 des conditions supplémentaires. **Les membres du personnel ne détenant pas la cote de sécurité requise ne seront pas admis sur les lieux.** Il sera de la responsabilité du soumissionnaire retenu de s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont rencontrées tout au long du contrat. Le Canada ne sera pas tenue responsable ou redevable de tout retard ou frais supplémentaires associés avec la non-conformité du soumissionnaire retenu aux exigences obligatoires en matière de sécurité.
3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web de la Programme de sécurité industrielle

IP14 INITIATIVE DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA ET CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

1. Pour les encourager à participer à la formation d'apprentis, on demande aux employeurs qui soumissionnent pour des contrats de construction ou d'entretien de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de signer une attestation volontaire, attestation signalant leur engagement à embaucher et former des apprentis.
2. Le Canada doit composer avec des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs et dans diverses régions, en particulier dans des métiers spécialisés. Faciliter l'acquisition de compétences et la formation chez les Canadiens est une responsabilité partagée. Dans le Plan d'action économique (PAE) de 2013, le gouvernement du Canada a pris l'engagement de faciliter l'utilisation d'apprentis dans le cadre des contrats fédéraux de construction et d'entretien. Les soumissionnaires ont un rôle important à jouer au titre du soutien des apprentis, à savoir les embaucher et les former. On les encourage à attester qu'ils proposent des possibilités d'emploi à des apprentis dans le cadre de leurs relations d'affaires avec le gouvernement du Canada.
3. Par l'entremise du Plan d'action économique de 2013 et de son appui aux programmes de formation, le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à faire l'apprentissage de métiers spécialisés et à y faire carrière. En outre, le gouvernement offre un crédit d'impôt aux employeurs afin de les encourager à embaucher des apprentis. Vous trouverez de l'information à propos de ces mesures fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada dans son site Web à : www.cra-arc.gc.ca. Les employeurs sont aussi invités à se renseigner à propos de l'information et des mesures de soutien additionnelles dont ils pourraient tirer profit auprès de leur autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage.
4. Les attestations signées (APPENDICE 5) aideront à mieux comprendre comment les entrepreneurs utilisent des apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien et pourraient éclairer l'élaboration, dans l'avenir, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes.
5. L'entrepreneur atteste ce qui suit :

En vue de contribuer à la satisfaction de la demande en travailleurs qualifiés, l'entrepreneur convient de déployer et d'exiger de ses sous-traitants qu'ils déploient des efforts commerciaux

raisonnables pour embaucher et former des apprentis inscrits, de s'efforcer d'utiliser pleinement les ratios compagnon/apprenti¹ autorisés et de respecter toutes les exigences liées à l'embauche prescrites dans les lois provinciales et territoriales.

L'entrepreneur consent, par la présente, à ce que cette information soit recueillie et conservée par TPSGC et Emploi et Développement social Canada en vue d'appuyer la compilation de données sur l'embauche et la formation d'apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien.

Pour appuyer cette initiative, une attestation volontaire signalant que le fournisseur s'engage à embaucher et former des apprentis est disponible à l'APPENDICE 5.

Si vous acceptez, veuillez compléter et apposer votre signature à l'APPENDICE 5

¹ **Le ratio compagnon/apprenti, c'est le nombre de compagnons qualifiés/agrés qu'un employeur doit employer dans une profession ou un métier désigné afin d'être admissible à inscrire un apprenti conformément à la législation, aux règlements, aux directives d'orientation ou aux arrêtés provinciaux/territoriaux émis par les autorités ou les organismes responsables.**

IP15 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues
[Http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL](http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL)

Achats et ventes <https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes [Http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra](http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra)

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

TPSGC, Services de sécurité industrielle
[Http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html](http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html)

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html>

TPSGC, Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html#f229>

TPSGC, Formulaire relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, LIEU DE SAUVEGARDE DES DOCUMENTS

Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes) s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN:

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des éta-blissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions?:
 - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité reproduite ci-joint à l'Annexe A;
 - b. du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).
Inclure la clause suivante aux contrats où la majorité des travaux sont exécutés dans des édifices bas, des édifices en hauteur ou des édifices patrimoniaux. La clause ne peut être utilisée aux contrats pour travaux en génie civil, travaux maritimes, ponts, barrages et installations à vocation spécifique tel que les laboratoires, aéroports, hangars ou installations de chauffage.

CS02 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

La CG1.6 de la R2810D est supprimée et remplacée par le texte suivant:

CG1.6 Indemnisation par l'entrepreneur

1. L'entrepreneur exonère et indemnise le Canada des réclamations, demandes d'indemnisation, pertes, frais, dommages, actions, poursuites ou procédures se rapportant aux pertes subies par le Canada ou aux réclamations de tierces parties et découlant, de quelque façon que ce soit, des activités de l'entrepreneur dans l'exécution des travaux, dans la mesure où ces réclamations sont causées par des actes négligents ou délibérés ou des omissions attribuables à l'entrepreneur, ou à quiconque dont il est responsable en vertu de la loi.
2. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada pour chacune des pertes liées à la responsabilité de première partie est limitée comme suit :
 - a. en ce qui a trait à chacune des pertes pour lesquelles une assurance doit être fournie en vertu des exigences en assurance du contrat, elle est limitée au plafond par sinistre, de l'assurance responsabilité civile des entreprises, comme il est indiqué aux exigences en assurance du contrat.

- b. en ce qui a trait aux pertes pour lesquelles aucune assurance n'est requise, en vertu des exigences en assurance du contrat, elle est limitée au montant le plus élevé entre le montant du contrat et 5,000,000\$, mais en aucun cas le montant ne doit être supérieur à 20,000,000\$.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les intérêts ni les frais de justice et ne sont applicables à aucune violation des droits de propriété intellectuelle ou des obligations de garantie.

3. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada, pour des pertes liées à la responsabilité de tierces parties n'est assujettie à aucune limite, y compris la totalité des frais qu'il devra engager pour se défendre en cas de poursuite par une tierce partie. Lorsque le Canada l'exige, l'entrepreneur doit défendre le Canada contre toute réclamation présentée par une tierce partie.
4. L'entrepreneur acquitte l'ensemble des redevances et des droits de brevet nécessaires à l'exécution du contrat et assume à ses frais la défense du Canada contre toutes les réclamations, actions ou procédures déposées ou intentées contre le Canada et alléguant que les travaux, ou toute partie de ceux-ci, réalisés ou fournis par l'entrepreneur pour le Canada portent atteinte à des brevets, modèles industriels, droits d'auteur, marques de commerce, secrets industriels ou autres droits de propriété susceptibles d'exécution au Canada.
5. Un avis écrit d'une réclamation doit être donné dans un délai raisonnable après que les faits sur lesquels est fondée cette demande deviennent connus.

CS03 CONDITIONS D'ASSURANCE

- 1) Polices d'assurance
 - a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
 - b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.
- 2) Période d'assurance
 - a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
 - b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.
- 3) Preuve d'assurance
 - a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
 - b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

- 4) Indemnités d'assurance
En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.
- 5) Franchise
L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

CS04 ÉVALUATIONS ET DOMMAGES RÉSULTANT D'UN RETARD DANS L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

MODIFIER le point CG5.10 (2007-05-25) Évaluations et dommages résultant d'un retard dans l'achèvement des travaux comme suit :

La partie des travaux nécessaires au fonctionnement du pont levant de Burlington doit être achevée avant le début de la saison de navigation.

1. Aux fins de cette clause :
 - a. les travaux préalables au fonctionnement du pont (selon la définition du point SA06) doivent être achevés à la date où le pont levant de Burlington devient fonctionnel
 - b. les travaux, à l'exception des travaux préalables au fonctionnement du pont, seront considérés comme étant achevés à la date du certificat d'achèvement des travaux;
 - c. la « période du retard » signifie le nombre de jours commençant à partir du jour fixé par le contrat pour l'achèvement des travaux préalables au fonctionnement du pont ou des travaux et se terminant le jour précédant immédiatement celui où les travaux
2. Si l'entrepreneur n'achève pas les travaux ou les travaux pré-opérationnels de la Phase I au jour fixé pour leur achèvement, mais achève les travaux par la suite, l'entrepreneur devra verser au Canada un montant égal à l'ensemble :
 - a. de tous les salaires, gages et frais de déplacement versés par le Canada aux personnes surveillant l'exécution des travaux ou des travaux pré-opérationnels de la Phase 1 durant la période de retard;
 - b. des dépenses engagées par le Canada en raison de l'impossibilité de faire usage des travaux achevés, ou dans le cas des travaux pré-opérationnels de la phase 1, du pont levant de Burlington, pendant la période de retard ;
 - c. de toutes les autres dépenses engagées et des dommages subis par le Canada pendant la période de retard en raison de l'inachèvement des travaux ou des travaux pré-opérationnels de la Phase I à la date prévue.
3. Si le Canada estime que l'intérêt public le commande, le Canada peut renoncer à son droit à la totalité ou à toute partie d'un paiement exigible de l'entrepreneur conformément au paragraphe 2) de GC5.10.

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1. Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Dessins et devis;
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1	Dispositions générales	R2810D	(2014-06-26);
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2014-06-26);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2014-03-01);
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2014-06-26);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2860D	(2013-04-25);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D	(2012-07-16);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);
CG10	Assurances	R2900D	(2014-06-26);

Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1 R2950D(2007-05-25);
Conditions supplémentaires
 - e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
 - f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
 - g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>
3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Titre du projet : Hamilton (Ont.) - pont levant de Burlington - remplacement des commandes, des entraînements et des câbles aériens

Numéro de projet : R.012641.001

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

Pour ne pas nuire à la circulation maritime, le remplacement et les autres travaux qui nécessitent la fermeture du pont pendant des périodes prolongées doivent être exécutés seulement pendant la période d'arrêt planifiée de la navigation, qui a généralement lieu du 1er janvier au 20 mars de chaque année civile.

L'Entrepreneur exécutera et achèvera les travaux en deux étapes à compter de la date figurant sur l'avis d'acceptation de l'offre, comme suit.

Achèvement de l'étape I

Comprend le remplacement des commandes, des entraînements et des câbles aériens, y compris, sans toutefois s'y limiter, la mise à l'essai et la mise en service du pont et l'exécution de tous les travaux nécessaires préalables au fonctionnement du pont selon les prescriptions. Il faut en outre s'assurer que le pont est prêt à fonctionner afin de desservir le public comme prévu.

Achèvement de l'étape II

1. Vérification et mise à l'essai du système d'exploitation du pont pour une (1) semaine, du 21 au 27 mars 2016;
2. Fourniture du soutien technique et professionnel au personnel opérationnel de TPSGC durant une période d'essai de 60 jours durant la saison de navigation et, au besoin, pour

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

l'exploitation adéquate du pont, du 28 mars au 28 mai 2016. Lorsque la période d'essai aura été menée à bonne fin, celle-ci sera considérée comme étant la Phase II, Exécution.

Achèvement substantiel des travaux

L'achèvement substantiel des travaux sera considéré atteint à l'achèvement avec succès de l'étape II.

L'Entrepreneur doit faire la demande du certificat d'achèvement auprès du Représentant du Ministère, qui le lui délivrera.

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux dans les Six cent onze (611) jours de calendrier à partir de l'avis de l'acceptation de l'offre.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T - Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (1 page)

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique a cet appendice sera corrigé par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant les taxe(s) applicables

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxes applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxes applicables
1	02 41 00	Démolition de structures : béton et maçonnerie	kg	90 750		
2	02 41 00	Démolition de structures : acier	kg	1 814		
3	02 41 00	Démolition de structures : autres métaux	kg	1 814		
4	02 41 00	Démolition de structures : éléments divers	kg	950		
5	02 82 00	Désamiantage des carreaux de plancher en vinyle	m ²	186		
6	02 82 00	Désamiantage des câbles électriques	kg	475		
7	02 83 10	Élimination du plomb	m ²	37		
8	03 20 00	Acier d'armature	kg	4 500		
9	03 30 11	Béton pour supports de barrière et plateformes	m ³	35		
10	03 30 11	Béton pour bordures	m	63		
11	03 30 11	Béton pour trottoirs	m ²	80		
12	03 30 11	Béton pour dalles de tablier	m ³	3		
13	05 12 00	Acier	kg	3100		
14	05 50 01	Garde-corps	m	65		
15	07 46 19	Revêtements muraux	m ²	4		
16	07 45 19	Éléments composites muraux	m ²	15		
17	09 91 00	Peinture	m ²	30		

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxes applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxes applicables
18	11 12 33	Démolition des barrières de circulation	ch.	2		
19	11 12 33	Démolition des barrières d'entrée	ch.	2		
20	11 12 33	Démolition des barrières d'entrée et des entrées piétonnières	ch.	2		
21	11 12 33	Pièces de rechange pour barrières - ensemble composite	ch.	1		
22	26 05 19	Démolition du câblage existant	m	1 637		
23	26 05 19.23	Démolition du câblage aérien	m	1 829		
24	26 05 81	Moteur de travée (de rechange)	ch.	1		
25	26 05 81	Encodeur (de rechange)	ch.	1		
26	26 09 17	UC CLP (de rechange)	ch.	1		
27	26 09 17	Cartes E/S de rechange - ensemble composite	ch.	1		
28	26 09 17	Commutateur de limite complètement descendue (de rechange)	ch.	1		
29	26 09 17	Interrupteur de protection contre l'emballement (de rechange)	ch.	1		
30	26 09 17	Pièces de rechange du système de commande du pont - ensemble composite	ch.	1		
31	26 29 23	Entraînement de moteur à fréquence variable en c.a. (de rechange)	ch.	1		
32	31 00 99	Excavation	m ³	88		
33	31 00 99	Remblayage	m ³	80		
34	31 00 99	Étalement des excavations	m ²	125		
35	31 00 99	Nivellement et remise en état	m ²	450		
36	34 81 23	Actionneur électrique différentiel de verrouillage/déverrouillage de rechange	ch.	2		

TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC)
Excluant les taxes applicables

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC)

Excluant les taxes applicable(s)

APPENDICE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

FORMULAIRE N° 2A SPÉCIALISTE EN CONSTRUCTION DE PONTS MOBILES PROJET UN

(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet : _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Spécialiste en construction de ponts mobiles expérience en année : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Signature

**FORMULAIRE N° 2B
SPÉCIALISTE EN CONSTRUCTION DE PONTS MOBILES
PROJET DEUX**

**(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)**

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Spécialiste en construction de ponts mobiles expérience en année : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Signature

FORMULAIRE N° 3A
INTÉGRATEUR DE SYSTÈMES DE COMMANDE DE PONT
PROJET UN
(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Intégrateur de systèmes de commande de pont expérience en année : _____

Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

FORMULAIRE N° 3B
INTÉGRATEUR DE SYSTÈMES DE COMMANDE DE PONT
PROJET DEUX
(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Intégrateur de systèmes de commande de pont expérience en année : _____

Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

FORMULAIRE N° 4A
ADMINISTRATEUR DE LA MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES
PROJET UN

(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Administrateur de la mise en service des systèmes expérience en année : _____

Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**FORMULAIRE N° 4B
ADMINISTRATEUR DE LA MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES
PROJET DEUX**

**(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)**

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Administrateur de la mise en service des systèmes expérience en année : _____

Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**FORMULAIRE N° 5A
SPÉCIALISTE EN MACHINERIE LOURDE**

PROJET UN

**(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)**

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Spécialiste en machinerie lourde expérience en année : _____

Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

FORMULAIRE N° 5B
SPÉCIALISTE EN MACHINERIE LOURDE
PROJET DEUX
(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Spécialiste en machinerie lourde expérience en année : _____

Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**FORMULAIRE N° 5C
SPÉCIALISTE EN MACHINERIE LOURDE**

PROJET TROIS

**(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)**

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Spécialiste en machinerie lourde expérience en année : _____

Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

FORMULAIRE N° 5D
SPÉCIALISTE EN MACHINERIE LOURDE
PROJET QUATRE
(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Spécialiste en machinerie lourde expérience en année : _____

Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**FORMULAIRE N° 6A
MÉCANICIEN DE MACHINERIE LOURDE
PROJET UN**

**(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)**

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Mécanicien de machinerie lourde expérience en année : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Signature

FORMULAIRE N° 6B
MÉCANICIEN DE MACHINERIE LOURDE
PROJET DEUX
(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Mécanicien de machinerie lourde expérience en année : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Signature

**FORMULAIRE N°7B
FABRICANTS DE MACHINERIE LOURDE
PROJET DEUX**

**(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)**

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Mécanicien de machinerie lourde expérience en année : _____

Signature

**FORMULAIRE N°7B
FABRICANTS DE MACHINERIE LOURDE
PROJET DEUX**

**(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE IDENTIQUE À TOUS ÉGARDS À CELUI-CI DOIT SE
TROUVER DANS L'ENVELOPPE UN - QUALIFICATIONS)**

Titre du projet : _____

Nom et lieu des travaux : _____

Municipalité et province : _____

Description des travaux : _____

Date d'achèvement : _____

Valeur finale des travaux : _____

Nom de l'ingénieur de projet : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne-ressource du client du projet
: _____

Adresse de courriel et numéro de
téléphone : _____

Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.

Signature

Expérience de certification (pour personne identifiée ci-dessus):

Mécanicien de machinerie lourde expérience en année : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Signature

APPENDICE 4– ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

Avis; L'entrepreneur sera appelé à compléter à tous les six mois un rapport tel qu'inclus à l'annexe C

Nom: _____

Signature: _____

Nom de la compagnie: _____

Dénomination sociale: _____

Numéro de l'invitation à soumissionner: _____

Information optionnelle pouvant être fournie: _____

Nombre planifié d'apprentis qui travailleront sur ce contrat: _____

Métiers spécialisés de ces apprentis;

Un exemple du « Rapport volontaire d'apprentis employés pendant les contrats » qui sera à compléter est inclus à l'annexe C

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A - LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

Voir l'attachement

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-150756/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
pw1037

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.012641.001

File No. - N° du dossier
PWL-4-37039

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 de 2

Description et emplacement des travaux Démolition, réhabilitation et nettoyage de la région des lacs expérimentaux	N° de contrat. EQ754-150611
	N° de projet R.059427.004

Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code postal
Nom de l'assuré (Entrepreneur)	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code Postal

Assuré additionnel

Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie		
				Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
Responsabilité civile des entreprises Responsabilité complémentaire/excédentaire.				\$ \$	\$ \$	\$ \$
Assurance des chantiers / Risques d'installation				\$		
Responsabilité pollution des entreprises				\$ <input type="checkbox"/> Par incident <input type="checkbox"/> Par événement		Global \$
Responsabilité maritime (Si l'entrepreneur a l'intention d'utiliser des bateaux)				\$		
Responsabilité aérienne (Si l'entrepreneur a l'intention d'utiliser des hélicoptères)				\$ <input type="checkbox"/> Par incident <input type="checkbox"/> Par événement		Global \$

J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) l'assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de téléphone

Date J / M / A

Signature

<p>Généralités</p> <p>Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.</p> <p>Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.</p> <p>Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.</p> <p>Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.</p>	<p>Responsabilité civile des entreprises</p> <p>La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière édition des formulaires BAC 2100. La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Dynamitage.b) Battage de pieux et travaux de caisson.c) Reprise en sous-cœuvre.d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré. <p>La police doit comporter:</p> <ul style="list-style-type: none">a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujéti à une telle limite.c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$. <p>Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.</p>	<p>Assurance des chantiers / Risques d'installation</p> <p>La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047. Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.</p> <p>Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.</p> <p>La police doit avoir un plafond qui n'est pas inférieur à la somme de la valeur du contrat plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.</p> <p>Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2).</p>
<p>Responsabilité pollution des entreprises</p> <p>La limite de responsabilité doit avoir un plafond équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 1 000 000 \$ par incident ou par événement et suivant le plafond global.</p>	<p>Responsabilité maritime</p> <p>La garantie d'assurance doit être fournie par une police d'assurance protection et indemnisation mutuelle et doit comprendre une responsabilité additionnelle en matière de collision et de pollution.</p>	<p>Autre types d'assurances Selon les spécificités du projet, a être insérer dans cette espace. Utiliser page séparé au besoin.</p>
<p>Responsabilité aérienne</p> <p>La garantie d'assurance doit inclure la responsabilité aérienne pour les blessures corporelles (y compris les blessures subies par les passagers) et les dommages matériels d'un montant minimum de 5 000 000 \$ par incident ou par événement et suivant le plafond global</p>	<p>L'assurance doit être souscrite auprès d'un membre du groupe international de sociétés d'assurance mutuelle, ou avec un marché fixe, et le montant ne doit pas être inférieur aux limites fixées par la <i>Loi sur la responsabilité en matière maritime</i>, L.C. 2001, ch. 6. La protection doit comprendre les membres d'équipage, s'ils ne sont pas couverts par l'assurance contre les accidents du travail du territoire ou de la province ayant juridiction sur ces employés.</p> <p>La police doit renoncer à tout droit de subrogation contre le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, relativement à toute perte ou dommage au navire, peu en importe la cause.</p>	

